

Quand un fast-food niçois cache à ses clients qu'il ne vend que de la viande hallal

Notre lecteur Jean Théron nous a fait parvenir ce courrier, envoyé aux députés des Alpes Maritimes, sur un fast-food niçois qui cache à ses clients qu'il ne vend que la viande hallal.

Madame , Monsieur ,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la question des établissements de restauration servant de la viande halal.

Dans l'article cité en référence, la viande servie dans le fast-food évoqué est, je cite « 100% halal. Le bœuf et le poulet répondent aux critères d'abattage de la religion musulmane ».

L'article poursuit : « ...(l'établissement) ne veut cependant pas s'étiqueter halal. Pas mal de clients ignorent d'ailleurs l'origine de la viande dont le label ne figure qu'écrit en petit, sur l'enseigne à l'extérieur. »

Et, plus loin, la journaliste citant le manager : « On ne veut pas faire d'exclusive et être estampillé halal. Evidemment, par la bouche à oreille, les personnes qui mangent halal savent qu'ici elles trouvent ce qu'elles souhaitent » fin de citation.

Il apparaît ainsi que ce restaurateur entend masquer le fait qu'il ne sert que de la viande halal afin que les non musulmans fréquentent tout de même son établissement.

Cela me semble poser problème dans la mesure où l'abattage rituel musulman est différent de l'abattage normal, outre les symboles du rite religieux.

En effet l'animal est égorgé sans avoir été préalablement étourdi par dérogation à la loi qui ordonne son étourdissement préalable.

Par ailleurs une taxe est versée à l'une des 3 mosquées

disposant du droit d'habilitation des sacrificateurs.(cf
courrier à Monsieur le Directeur de Nice Matin joint)